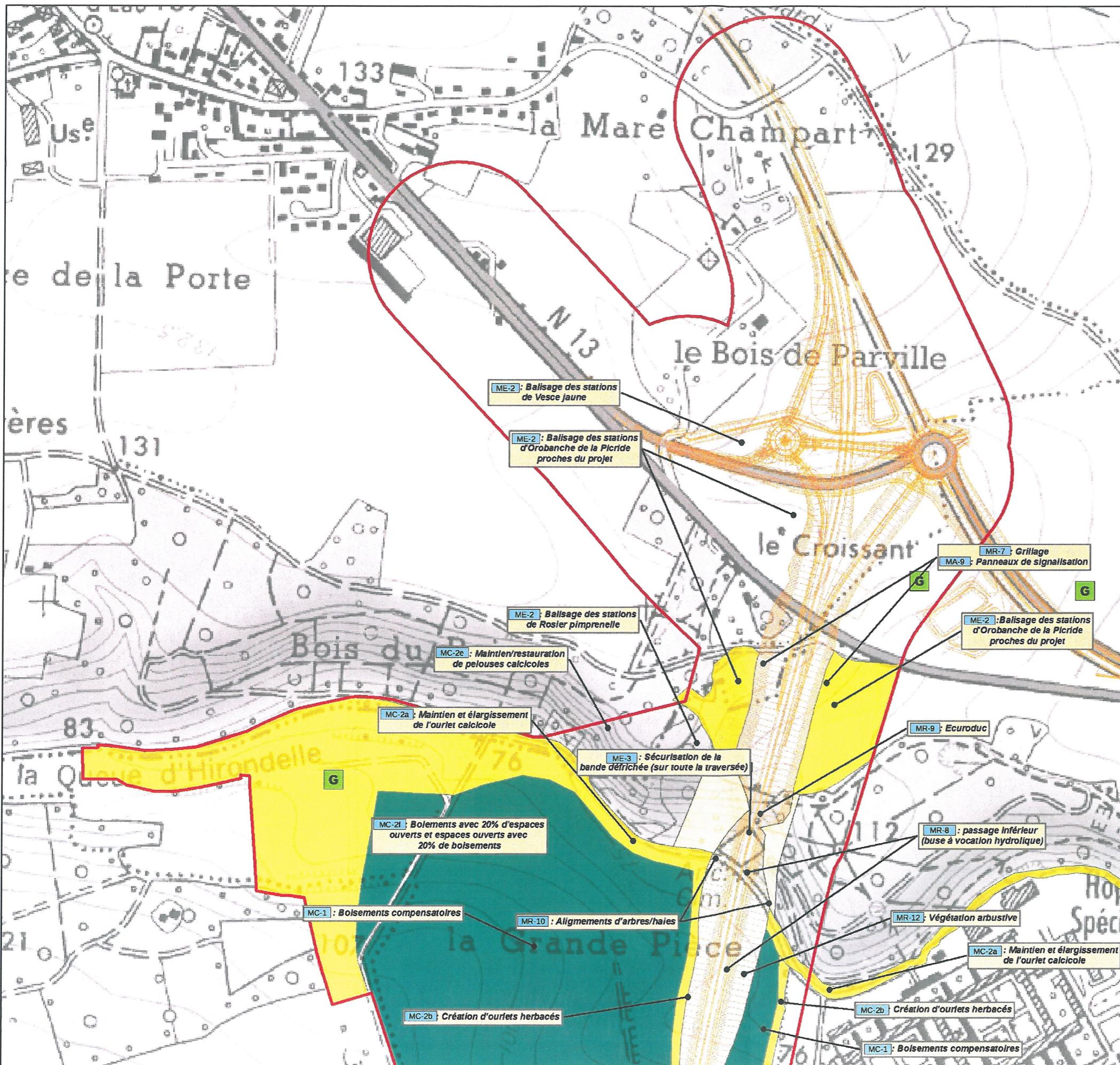


Annexe 1 à l'arrêté de dérogation "déviation sud-ouest d'Évreux" – localisation des mesures – 5 cartes



Carte des mesures

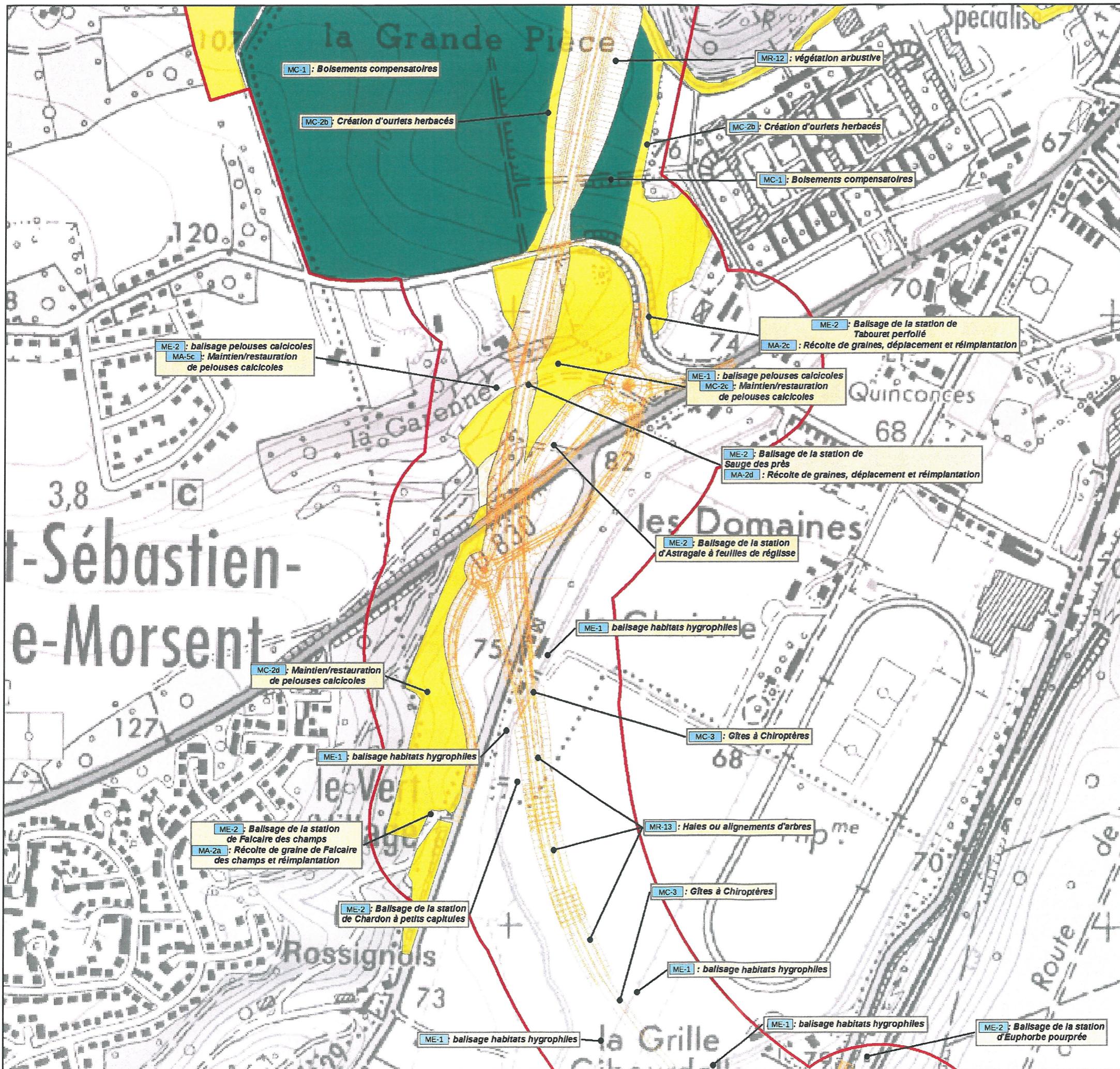
Zoom 1

Légende

- Zone d'étude principale
- Zones favorables à la réimplantation de la Bruyère cendrée
- Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse
- Zones favorables à la réimplantation de la Sauge des prés
- Espaces où des réouvertures de milieux seront réalisées
- Espaces à vocation principale de milieux ouverts
- Espaces à vocation principale de reboisement
- Projet de déviation SO d'Évreux (janvier 2012)

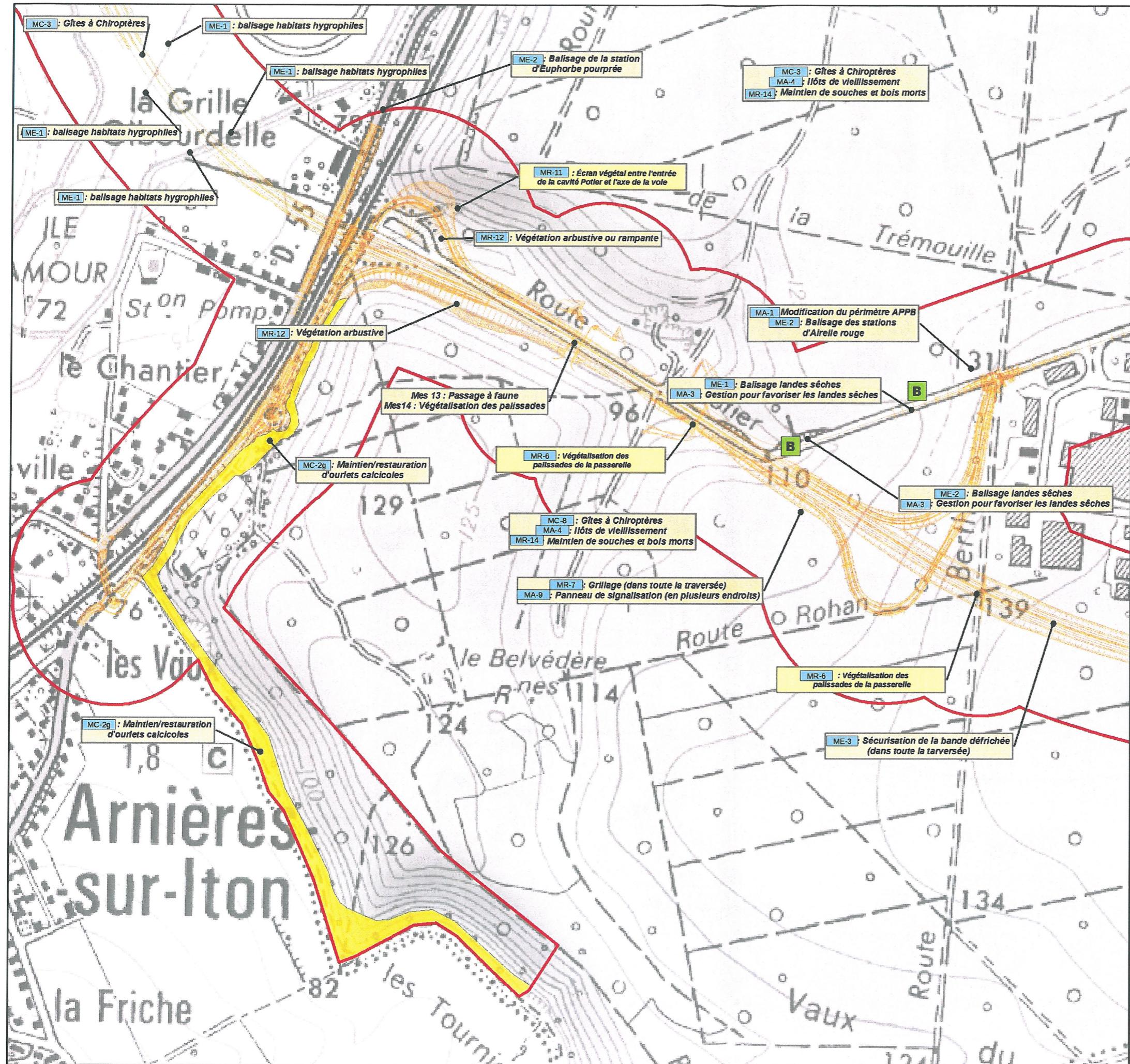


0 60 120 180 Mètres



Réalisation Alisea SARL
Juillet 2013





Carte des mesures

Zoom 3

Légende

► Projet de déviation SO d'Evreux (janvier 2012)

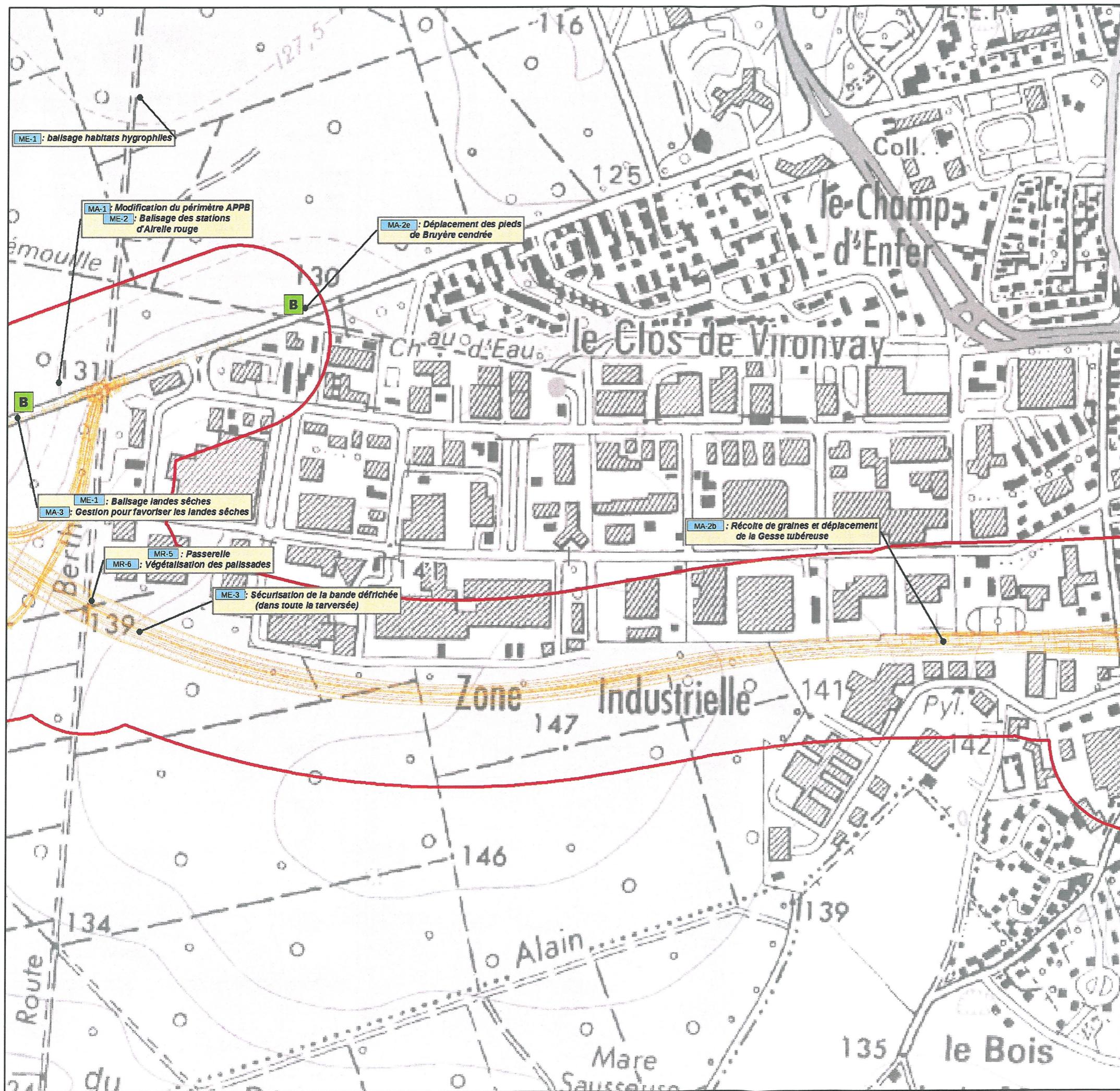
- Zone d'étude principale
 - B** Zones favorables à la réimplantation de la Bruyère cendrée
 - G** Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse
 - GTF** Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse, du Tabouret perfolié et de la Faclaire des champs
 - S** Zones favorables à la réimplantation de la Sauge des prés
 - Espaces où des réouvertures de milieux seront réalisées
 - Espaces à vocation principale de milieux ouverts
 - Espaces à vocation principale de reboisement



0 60 120 180 Mètres

Carte des mesures

Zoom 4



Légende

- Projet de déviation SO d'Evreux (janvier 2012)
- Zone d'étude principale**
- B** Zones favorables à la réimplantation de la Bruyère cendrée
- G** Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse
- GTF** Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse, du Tabouret perlillé et de la Faïence des champs
- S** Zones favorables à la réimplantation de la Sauge des prés
- Espaces où des réouvertures de milieux seront réalisées
- Espaces à vocation principale de milieux ouverts
- Espaces à vocation principale de reboulement



0 60 120 180 Mètres

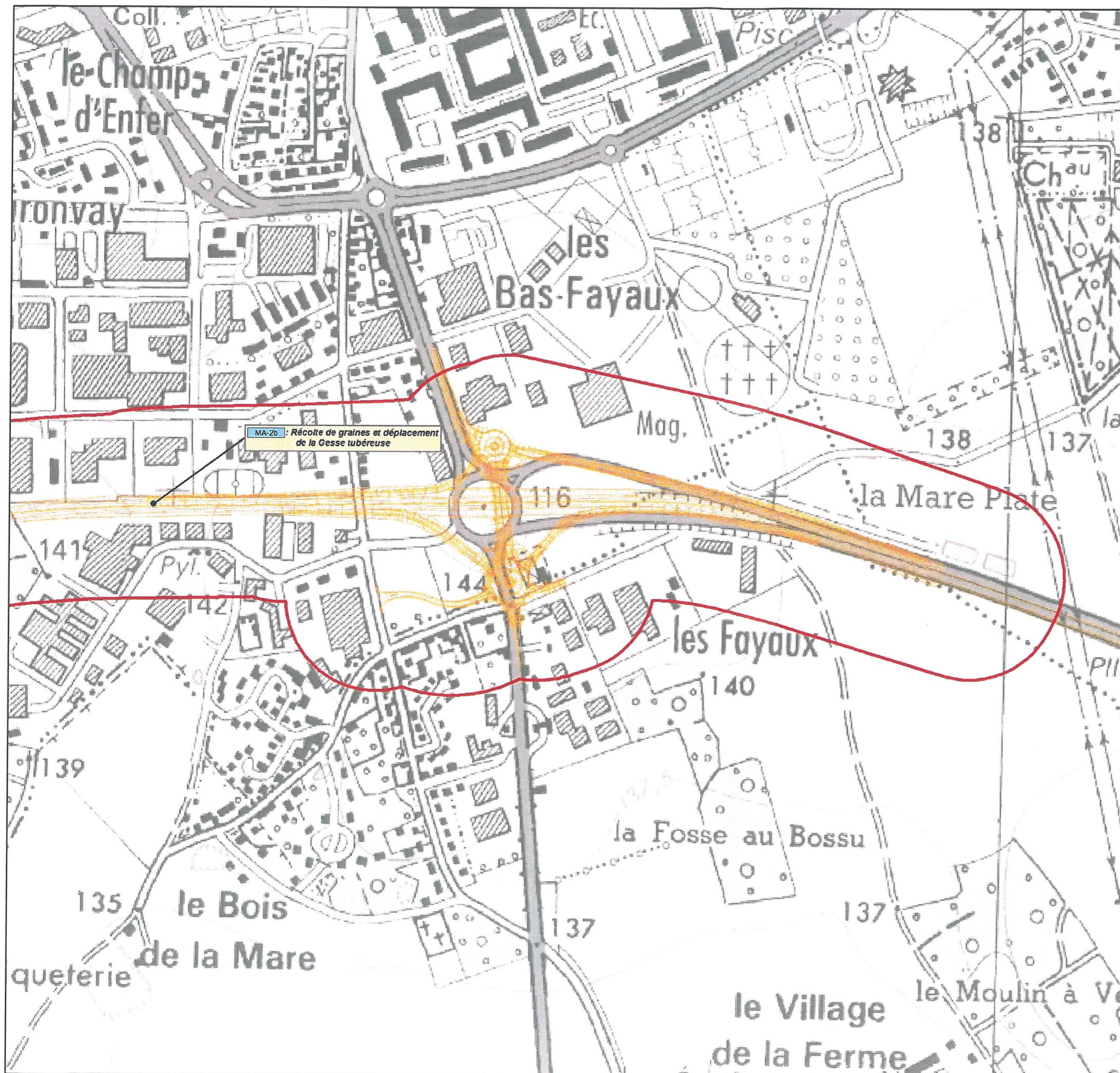
Réalisation Alisea SARL
Juillet 2013

Carte des mesures

Zoom 5

Légende

- Projet de déviation SO d'Evreux (janvier 2012)
- A** Zone d'étude principale
- B** Zones favorables à la réimplantation de la Bruyère cendrée
- G** Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse
- GTF** Zones favorables à la réimplantation de la Gesse tubéreuse, du Tabouret perlé et de la Faclaire des champs
- S** Zones favorables à la réimplantation de la Sauge des prés
- Espaces où des renouvellements de milieux seront réalisés
- Espaces à vocation principale de milieux ouverts
- Espaces à vocation principale de rebosement



Annexe 2 à l'arrêté de dérogation "déviation sud-ouest d'Évreux" – coûts prévisionnels des mesures

Mesures	cibles	Coûts estimatifs aménagement
Mesures d'évitement		
ME-1 Balisage des habitats sensibles	habitat	3 000,00 €
ME-2 Balisage des stations d'espèces remarquables	toutes espèces	3 000,00 €
ME-3 Mise en place de bâches de protection dans la bande défrichée	amphibiens	30 000,00 €
prévisionnel mesures de réduction		36 000,00 €
Mesures de réduction		
MR-1 Aires étanches de ravitaillement	environnement	sans coûts spécifiques
MR-2 Adaptation du calendrier des interventions en fonction des cycles de vie des espèces	toutes espèces	sans coûts spécifiques
MR-3 Suivi du chantier par un ingénieur écologue	environnement	24 000,00 €
MR-4 Contrôle et validation du plan de plantation et des plants	flore	1 300,00 €
MR-5 Passage à faune en forêt d'Évreux	faune	2 700 000,00 €
MR-6 Végétalisation des palissades - forêt d'Évreux	faune	1 500,00 €
MR-7 Mise en place de grillages dans la traversée des espaces boisés	faune	560 000,00 €
MR-8 Deux passages inférieurs - Bois du roi et grande pièce	faune	80 000,00 €
MR-9 Ecuduc – Bois du roi	écureuil	30 000,00 €
MR-10 Haies/alignements d'arbres le long du boi du roi	habitat	3 000,00 €
MR-11 Ecran végétal entre l'entrée de la cavité Potier et l'axe de la voie	chiroptères	3 000,00 €
MR-12 Végétalisation arbustive sur les talus les plus larges	toutes espèces	4 000,00 €
MR-13 Haies/alignements d'arbres dans la vallée de l'Itton	faune	3 000,00 €
MR-14 Maintien de souches et de bois morts dans les espaces boisés	faune	sans coûts spécifiques
prévisionnel mesures de réduction		3 409 800,00 €
Mesure de compensation		
MC-1 Boisements compensatoires 4 000 €/ha ; 2x25 = 50 ha	flore	200 000,00 €
MC-2 Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles	habitat	measures 2a à 2g
MC-2a Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles - bois du roi	habitat	2 000,00 €
MC-2b Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles - grande pièce	habitat	4 000,00 €
MC-2c Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles - coteau de la garenne/vallon fleuri	habitat	1 500,00 €
MC-2d Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles - le vert village	habitat	1 000,00 €
MC-2e Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles - bois du roi, queue d'Hironnelle la queue d'Hironnelle	habitat	7 000,00 €
MC-2f Maintien/aménagement/restauration d'ourlets calcicoles thermophiles - forêt d'Évreux	habitat	1 000,00 €
MC-2g Création de gîtes de substitution en forêt d'Évreux, et dans les ouvrages de franchissement	chiroptères	5 000,00 €
MC-3 Aménagement de bermes favorables à l'Orobanche de la Picride	flore	sans coûts spécifiques
MC-4 Boisements compensatoires supplémentaires à la surface initialement prévue (4 000 €/ha ; 5 ha	flore	20 000,00 €
MC-5 Mise en place d' <i>hibernaculum</i>	reptiles	3 200,00 €
MC-6 Gîtes artificiels pour l'avifaune	avifaune	5 000,00 €
MC-7 îlots de sénescence ou de vieillissement favorables au Murin de Bechstein	habitat	à chiffrer
prévisionnel mesures de compensation		249 700,00 €
Mesure d'accompagnement		
MA-1 Modification du périmètre de l'APPB FR 3800050	flore	2 000,00 €
MA-2 Déplacement d'espèces sur des sites conservatoires	flore	measures 2a à 2e
MA-2a Déplacement d'espèces sur des sites conservatoires - Falcaire des champs	flore	1 800,00 €
MA-2b Déplacement d'espèces sur des sites conservatoires - Gesse tubéreuse	flore	30 000,00 €
MA-2c Déplacement d'espèces sur des sites conservatoires - Tabouret perlolié	flore	5 000,00 €
MA-2d Déplacement d'espèces sur des sites conservatoires - Sauge des près	flore	5 000,00 €
MA-2e Déplacement d'espèces sur des sites conservatoires - Bruyère cendrée	flore	5 000,00 €
MA-3 Maintien de landes sèches le long de la route Potier - forêt d'Évreux	habitat	4 000,00 €
MA-4 Accompagnement dans le maintien des îlots de vieillissement en forêt d'Évreux	habitat	/
MA-5 Conventions avec des associations locales et mise à disposition de fonds pour la protection des chiroptères/la connaissance des chiroptères	chiroptères	
MA-6 Sensibilisation/notice environnementale	environnement	6 000,00 €
MA-7 sensibilisation et formation des conducteurs d'engins, et mise à disposition d'un kit-anti-pollution, 100 € / kit (soit environ 3000,00 € sur la base d'un total de 30 kit)	environnement	3 000,00 €
MA-8 Sensibilisation de la population aux dangers des espèces exotiques envahissantes	environnement	2 500,00 €
MA-9 Panneaux de signalisation dans la traversée des espaces boisés	faune	900,00 €
MA-10 Mesures spécifiques aux zones humides	habitat	200 000,00 €
prévisionnel mesures d'accompagnement		265 200,00 €
Mesures de gestion		
MG-1 établissement d'un plan de gestion des abords et dépendances de l'infrastructure	environnement	20 000,00 €
MG-2 Plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	environnement	Inclus MG-1
MG-3 gestion des jeunes boisements	habitat	
MG-4 gestion des boisements âgés	habitat	
prévisionnel mesures de suivi		20 000,00 €
MS-1 suivi de la faune et de la flore	toutes espèces	
MS-2 Suivi régulier des populations de chiroptères de la cavité de la route Potier et des autres cavités proches	chiroptères	
MS-3 3000,00 € / an (soit 900,00 € pour 3 ans de suivi)		- €
prévisionnel mesures environnementales		3 980 700,00 €